

Lettre de rentrée aux enseignants des UPE2A

Chères et chers collègues, vous accueillez dans votre établissement des élèves allophones pour l'année scolaire 2020/2021, dans le but de vous accompagner au mieux, vous trouverez ci-dessous des informations relatives au fonctionnement du CASNAV et des UPE2A.

Bonne rentrée à tous, le CASNAV

Le CASNAV d'Orléans-Tours apporte ses conseils et son expertise pédagogique aux différents acteurs concernés par la scolarisation des EANA et EFIV. Il organise et anime des actions de formation concernant ces publics au niveau académique. Il accompagne également les équipes éducatives dans les écoles et les établissements scolaires.

L'équipe et les coordonnées du service

Rectorat d'Orléans-Tours
CASNAV
4, rue Marcel-Proust, 45000 Orléans
02 38 76 49 01
ce.casnav@orleans-tours.fr

<https://www.ac-orleans-tours.fr/pedagogie/casnav/>

Dép. 18 : Mélanie JOUANNEAU (1^{er} degré : OEPRE, HSE, EFIV et UPS) et Caroline MARTIN (2d degré : HSE, PAF, FIE, EFIV et UPS)

Dép. 28 : Mélanie JOUANNEAU (1^{er} degré : OEPRE, HSE, EFIV et UPS) et Cécile TESSIER (2d degré : DELF)

Dép. 36 : Bogda SZOTOWSKI (1^{er} degré : OEPRE, DELF, PAF et FIE) et Julie BOUDET (2d degré : culture)

Dép. 37 : Bogda SZOTOWSKI (1^{er} degré : OEPRE, DELF, PAF et FIE) et Andréa SAUV (2d degré : EFIV et UPS) - Julie BOUDET (2d degré : culture)

Dép. 41 : Bogda SZOTOWSKI (1^{er} degré : OEPRE, DELF, PAF et FIE) et Cécile TESSIER (2d degré : DELF)

Dép. 45 : Mélanie JOUANNEAU (1^{er} degré : OEPRE, HSE, EFIV et UPS) et Caroline MARTIN (2d degré collège : HSE, PAF, FIE, EFIV et UPS) - Andréa SAUV (2d degré lycée : EFIV et UPS)

Parcours d'un élève EANA

- Les EANA (2nd degré) sont d'abord reçus au CIO (Centre d'Orientation et d'Information).
- Ils sont évalués par le CASNAV pour savoir s'ils peuvent aller en classe ordinaire ou en UPE2A (ou UPE2A –NSA)
- Les EANA sont ensuite affectés par la DIVEL (DIVision des Elèves) ou la DVS (Division de la Vie Scolaire) dans un établissement.
- Les EANA relevant du premier degré sont évalués par une personne nommée par un enseignant, selon le résultat du test des besoins spécifiques pourront amener l'élève à être scolarisé en UPE2A.

Si un jeune venant de l'étranger se présente pour s'inscrire dans votre établissement, il convient donc de l'envoyer au CIO.

L'accueil et la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés sont définis dans la circulaire de 2012 :

[Circulaire n° 2012-142 du 2 octobre 2012 relative à la scolarisation et à la scolarité des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs](#)

La prise en charge de ces jeunes est primordiale, vous pouvez vous appuyer sur les conseils suivants pour les accueillir dans de bonnes conditions.

- Prenez le temps d'accueillir individuellement les familles, vous pouvez leur remettre des livrets bilingues disponibles sur EDUSCOL pour leur expliquer l'école en France. <https://eduscol.education.fr/cid59114/ressources-pour-les-eana.html>
- Vous trouverez sur le site du CASNAV trois sitographies pour la prise en charge des allophones (contenus pédagogiques et outils).
- Vérifiez si leur dossier contient l'évaluation du CASNAV utile pour une évaluation diagnostique ou une fiche de suivi allophone renseignée par les professeurs de l'année antérieure.
- Favorisez la pédagogie différenciée en classe (le référent allophone de l'établissement ou le CASNAV peuvent accompagner les professeurs qui le souhaitent).
- Les élèves peuvent être intégrés dans les dispositifs de devoirs faits ou d'AP (Accompagnement Personnalisé). Vous pouvez demander si nécessaire des heures d'accompagnement pour aider à la préparation des examens.

Ces élèves nécessitent un accompagnement global incluant l'infirmière, l'assistante sociale, la psychologue de l'éducation nationale, le gestionnaire et le CPE (Conseiller Principal d'Education) notamment pour les MNA.

Fonctionnement d'une UPE2A 2nd degré

- La dotation académique d'une UPE2A est de 9 heures postes et 3 HSA (Heure Supplémentaire Année) et celle d'une UPE2A NSA est de 9 heures postes et 6 HSA.
- Les élèves sont inscrits dans une classe ordinaire pour les inclusions et suivent généralement 9h de français, 2h de mathématiques et 1h d'anglais en UPE2A.
- Les élèves bénéficient d'une année scolaire soit trois trimestres maximum en UPE2A.
- Les élèves ont un emploi du temps individualisé qui évolue pour de plus en plus d'inclusions en classe ordinaire.

Fonctionnement d'une UPE2A 1^{er} degré

- un test de positionnement (évaluations) en école et effectué avec une prise en compte du parcours antérieur (prise d'informations sommaires)
- un accueil en classe ordinaire est organisé
- l'élève doit bénéficier d'un suivi personnalisé
- les élèves bénéficient du dispositif UPE2A pour une durée maximum de 12 mois conformément à la circulaire du 2 octobre 2012 (cf [Circulaire](#))

>>> Pour rappel, les élèves scolarisés en UPE2A durant la période de confinement (soit 15 semaines) peuvent, si leur niveau l'exige, rester en UPE2A jusqu'à 15 semaines supplémentaires <<<

FAQ

- 1- **A quelles occasions puis-je contacter le CASNAV ?** *Pour de l'accompagnement pédagogique, des ressources, des formations, le DELF, les heures d'accompagnement, la certification FLS ou toute question relative aux élèves allophones ou voyageurs.*
- 2- **J'ai un élève allophone dans ma classe. Quelles informations dois-je récupérer ?** *Regarder dans le dossier de l'élève l'évaluation initiale réalisée par le CASNAV pour connaître son niveau linguistique ou la fiche de suivi allophone pour se renseigner sur sa prise en charge antérieure.*
- 3- **Comment aider un élève allophone en classe ordinaire ?** *Avoir recours à un élève tuteur, alléger et adapter la longueur des contenus pédagogiques, fournir la trace écrite, privilégier l'oral à l'écrit. Lien vers EDUSCOL [lien ici](#)*
- 4- **Quelles aides puis-je mettre en place pour accompagner ces élèves ?** *Il faut différencier en classe ordinaire, inclure ces élèves dans l'aide aux devoirs et l'AP. Les heures d'accompagnement peuvent être demandées pour : 1. Les élèves allophones nouvellement arrivés et relevant d'UPE2A mais ne pouvant y être scolarisés en raison d'un manque de places ou d'un éloignement géographique trop important. 2. Pour des élèves allophones nouvellement arrivés affectés en classe ordinaire ou des élèves sortant d'UPE2A mais pour lesquels un renforcement de la langue reste nécessaire.*
- 5- **Où puis-je trouver des ressources ?** *Sur EDUSCOL, les sites des différents CASNAV et notamment sur celui d'Orléans-Tours via les sitographies [lien ici](#)*
- 6- **Comment communiquer avec lui si sa maîtrise du français est insuffisante ?** *En ayant recours aux images, à des vidéos et en « mimant ».*
- 7- **Comment adapter les évaluations ?** *Rester exigeant sur le vocabulaire spécifique, ne pas pénaliser la syntaxe, laisser l'accès à un dictionnaire / aux méthodologies / au cahier.*
- 8- **Quels aménagements sont possibles pour les examens ?** *Aucun*
- 9- **Quelles sont les orientations envisageables ?** *Un CAP si un niveau de français A2 et cycle 3 en maths, un Bac pro si un niveau B1 en français et cycle 4 en maths et un LGT si un niveau de français B1 et cycle 5 maths.*

Pour rappel

CASNAV : Centre Académique pour la Scolarisation des élèves allophones Nouvellement Arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de Voyageurs.

Allophone : personne ayant une autre langue maternelle que celle du pays où il se trouve.

EANA : Elève allophone nouvellement arrivé = scolarisé depuis moins d'un an.

MNA : Mineur Non Accompagné.

UPE2A : Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants = dispositif d'accueil.

UPE2A NSA : Non scolarisés Antérieurement = dispositif d'accueil.

EFIV : Enfants de Familles Itinérantes et de Voyageurs.

UPS : Unité Pédagogique Spécifique.

OEPRE : Ouvrir l'Ecole aux Parents pour la Réussite des Enfants.

DELF : Diplôme d'Etudes en Langue Française.

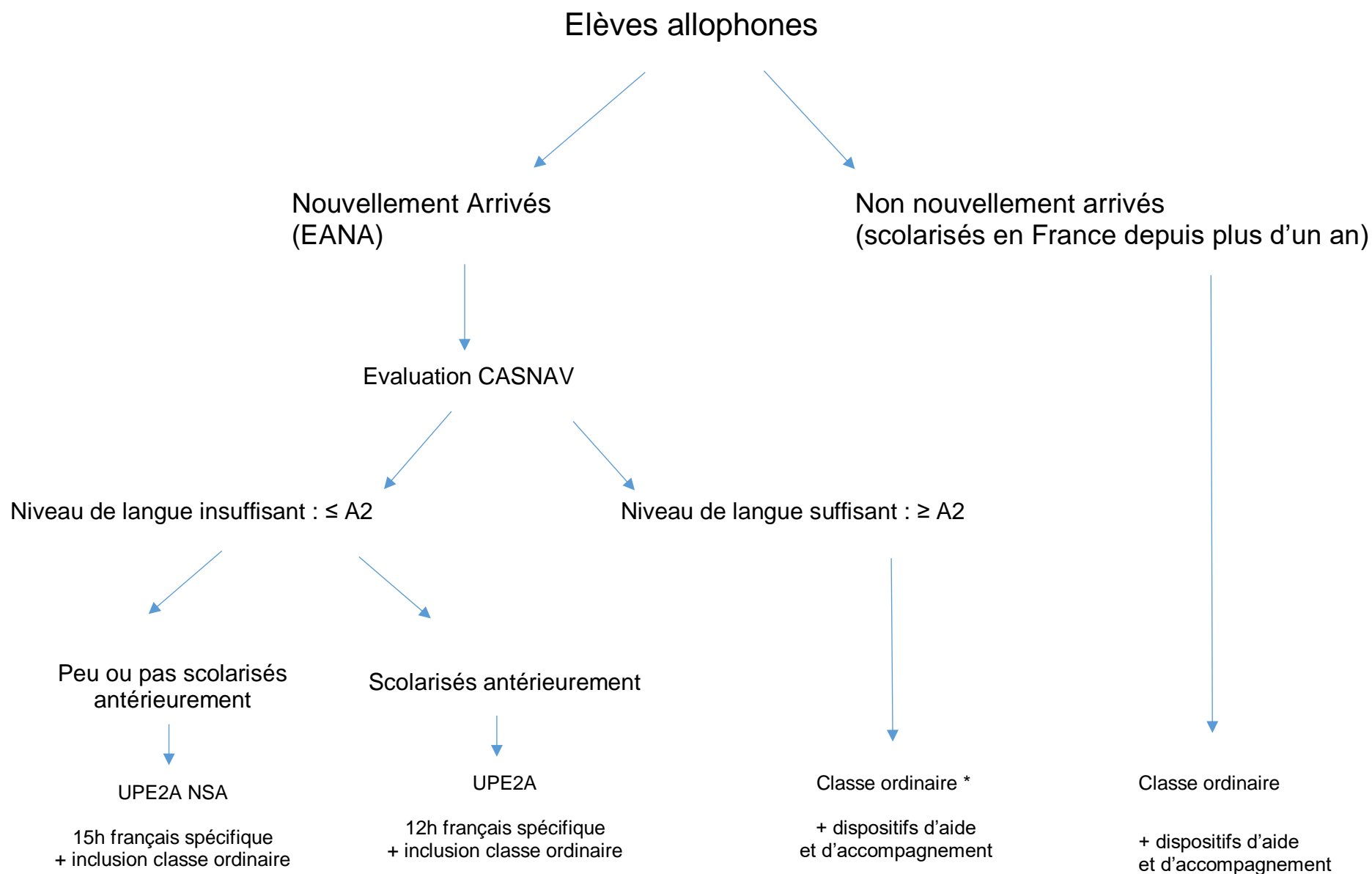
HSE : Heures Supplémentaires d'Accompagnements : demande d'heure pour accompagner les allophones.

PAF : Plan Académique de Formation.

FIE : Formation à l'initiative des établissements

CCFLS : Certification Complémentaire Français Langue Seconde

2d degré : parcours des élèves allophones



**des élèves n'ayant pas le niveau A2 peuvent être affectés en classe ordinaire si tous les dispositifs UPE2A sont complets ou s'ils sont trop éloignés d'une UPE2A.*